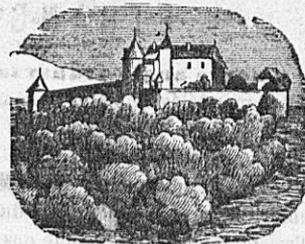




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
 Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50
 » . . . 6 mois, » 2 50
 Étranger . 1 an, » 9 —
 » . . . 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : *L'ÉCHO LITTÉRAIRE*

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10³⁰ 2²⁵ 5⁰⁵ 8⁴⁰ — Bulle, arr. 9⁰⁰ 1²⁵ 4⁵⁵ 7⁴⁰ 10⁵⁵

ANNONCES

Canton, 10 c.; Suisse, 15 c.;
 Étranger, 20 c.
 la ligne ou son espace.
 RÉCLAMES : 30 c. la ligne.
 Pour les annonces et réclames ex-cantonales, s'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

LA GRUYÈRE présente à tous ses fidèles abonnés et lecteurs, ainsi qu'à ses aimables collaborateurs, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

BULLE, le 31 décembre 1901.

Première session et dernières paroles.

« La minorité n'a rien appris et n'a rien oublié », s'est écrié le chef du gouvernement en réponse aux critiques de M. Liechi, blâmant la corruption électorale et la pression gouvernementale.

Hélas! la minorité n'apprendra malheureusement jamais assez à se méfier de l'honnêteté et des assurances des chefs libertards.

Mais les gouvernementaux et la majorité ne l'ont pas appris davantage et ont oublié les expériences des dernières années.

Nous constatons dans les premiers actes du nouveau Grand Conseil la même intransigeance, le même mépris des droits du peuple et de la minorité que dans l'ancien et la même faiblesse envers les grands électeurs.

Sous ce rapport, la nomination de Louis Genoud à la 2^{me} vice-présidence est caractéristique. Elle a pour but d'imposer comme président, dans deux ans, l'homme aux 100,000 fr., l'homme à qui la Banque d'Etat a payé quelques centaines d'autres mille francs pour une entreprise qu'il a fallu reconstruire en entier et qui ne donnera jamais un sou à ses actionnaires.

A l'exception des Singinois et de l'opposition, tous les députés honnêtes lui ont aveuglément, sur un signe du grand maître, donné leurs voix.

Le grand maître n'en aura pour eux que plus de mépris et ce n'est déjà pas peu dire.

Il va de soi qu'après cette expérience les autres spéculateurs n'avaient pas à craindre de voir leur majorité réduite d'un suffrage.

Tous ont passé comme une lettre à la poste et peuvent croire que le Grand Conseil et, avec lui, le canton approuvent leur paresse, leur négligence, leurs cumuls et leurs spéculations sur le dos des contribuables. C'est navrant! Même, en les nommant tous, il y avait cependant quelques indications à leur donner. C'était facile.

L'esprit et la discipline de parti l'ont emporté sur l'honnêteté et le sentiment du devoir.

Dans sa réponse irritée, M. Python n'a pu s'empêcher d'affirmer à la charge du district du Lac un fait absolument faux et de reprocher aux Gruyériens, qui n'étaient pas là pour se défendre, une violation de parole toute aussi fautive.

Ça, c'était, M. Python, une lâcheté d'abord et une fausseté, un mensonge bien conscient ensuite,

La suite du feuilleton au prochain numéro.

car vous savez bien que ce sont les électeurs qui ont repoussé vos funestes présents. Ceux qui s'étaient engagés avec vous n'y sont pour rien.

C'est une digne inauguration de la législature. Espérons que la suite vaudra mieux que les débuts.

Et maintenant, lecteurs de la Gruyère amie, nous vous disons adieu pour un temps.

Au moment de *poij*, le printemps dernier, en prévision de la campagne qui s'ouvrait, nous t'avons promis notre collaboration temporaire.

La campagne s'annonçait belle et fructueuse, elle n'a répondu à l'attente de personne.

Ainsi, le montagnard part souvent pour l'alpe le cœur plein d'espoir : son troupeau est fringant et joyeux, l'herbe pousse drue autour du chalet.

Quelque retour glacé vient soudain détruire la pâture, quelque fièvre aphteuse abattre le troupeau.

Et le *salage* ne se remplit qu'à moitié et l'enclos de la St-Denis ne reçoit que quelques rares visites.

L'année suivante, le montagnard n'en saluera pas moins le moment de *poij* de ses *lioubas* joyeux et, comptant sur une revanche, reprendra le chemin de l'alpe le cœur rempli d'espérances et d'ardeur.

Le Gruyérien indépendant qui aime son pays ne perd jamais courage.

Dans cinq ans, il reprendra le bon combat pour la liberté, l'honnêteté, qui seuls peuvent donner une prospérité durable.

Les collaborateurs ne feront pas défaut à la Gruyère.

Nous sommes de ceux qui croient et espèrent.

En attendant, merci à nos lecteurs et pardon à ceux qu'on a pris pour nous et injuriés à notre place.

Terminons la vieille année et commençons la nouvelle en faisant des vœux pour la Gruyère libérale et indépendante.

Djan de la *Bolietaz* et ses garçons.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Apprentis postaux. — La poste met au concours des places d'apprentis postaux jusqu'au 1^{er} février. Vu les besoins du service, les femmes ne sont pas admises. Les postulats doivent s'adresser aux directions d'arrondissement, qui renseigneront.

Grutli. — Le rédacteur P. Brandt, à Winterthur, a été appelé à la rédaction du *Grütli*, en remplacement de M. Mettier, décédé.

Berne. — Nous avons dit qu'une jeune personne, du nom de Hirschbrunner, a été assassinée, lundi soir, entre Eze et Beaulieu, dans le train partant de Nice. La victime était une de nos compatriotes. Elle se nommait Gertrude-Louise Hirschbrunner, âgée de 20 ans, et était originaire

de Sumiswald, où demeure son père, qui est aubergiste et marchand de vin.

Mlle Hirschbrunner était employée chez Mlle Delaplace, marchande de chaussures à Monte-Carlo, avec laquelle elle habitait depuis le 1^{er} décembre. Dimanche, elle s'était rendu à Nice pour y voir sa sœur qui était gouvernante.

On mande de Nice que la justice est sur la piste de l'assassin de la jeune Hirschbrunner et que son arrestation paraît imminente. Un débitant de tabac de la banlieue de Menton a déclaré que le lendemain du crime, de grand matin, un individu sale, couvert de boue, sans chapeau, entra dans son magasin pour se réchauffer, raconta avoir passé la nuit dans un jardin de Beaulieu attendant le train du matin et avoir perdu son chapeau dans le trajet. Cet individu, d'origine suisse, fut mis en rapport avec un compatriote qui lui donna un chapeau et le fit manger. Il partit ensuite pour l'Italie. La police suit cette piste. On a trouvé dans le jardin de Beaulieu des traces de sang.

— Deux fillettes de Berne, l'une de trois ans, l'autre de deux, avaient été bien imprudemment laissées seules ensemble dans leur chambre. La plus âgée des deux, avisant une bouteille sur une commode, s'en empara et ne crut pas pouvoir faire mieux que d'en faire goûter le contenu à sa petite sœur. Malheureusement, la bouteille contenait de la benzine et la pauvre fillette, qui en avait avalé plusieurs gorgées, était à l'agonie lorsque la mère entra. Elle a succombé peu après.

Bâle-Ville. — Un drame vraiment affreux s'est déroulé lundi soir à Bâle. Un enfant d'une année, laissé seul un instant auprès de la cheminée, réussit à s'approcher d'une marmite où cuisait de l'amidon et tomba la tête la première dans le récipient. Lorsque la mère rentra au logis, son bébé, horriblement brûlé, avait cessé de vivre.

Argovie. — Un jeune homme de 17 ans avait disparu depuis quelque temps de Gansingen. Or, on vient d'apprendre que le malheureux, après avoir été roué de coups par quelques jeunes gens, a été jeté dans un creux à purin à Wyl, où il a trouvé la mort et d'où on a retiré son cadavre.

Vaud. — Samedi soir, la garde-barrière du passage à niveau de la gare de Villeneuve, Mme Anna Ruchet, d'Ollon, domiciliée à Villeneuve, âgée d'une cinquantaine d'années, ayant glissé sur la glace, est tombée sous une tranche de 4 wagons chargés de blocs d'Arvel et manœuvrant en gare. Elle a eu la jambe droite coupée et le pied gauche écrasé. Elle a été conduite d'urgence à l'Hôpital où elle a, le même soir, subi l'amputation de la jambe et d'une partie du pied. On n'est pas encore certain de lui sauver la vie.

Valais. — On annonce qu'une compagnie internationale de transports, au capital de 11 millions, se propose d'établir son siège à Brigue. Elle commencera son exploitation dès que le Simplon sera ouvert et elle occupera une centaine d'ouvriers.

ETRANGER

Guerre anglo-transvaalienne. — Lord Kitchener télégraphie de Johannesburg, le 26 décembre, à 7 h. 15 du matin : « Le général Rendell mentionne que le 24 décembre le général De Wet, à la tête d'un nombre considérable de Boers, a enlevé de vive force le camp du colonel Firman, à Tweefontein; je crains que nos pertes soient importantes. Les troupes commandées par le colonel Firman consistaient en quatre compagnies de la ligne Yeomanry, avec un canon de campagne et un canon automatique. Elles gardaient la tête de la ligne des blockhaus allant de Harrismith à Bethléem. Deux compagnies de cavalerie légère sont parties à la poursuite de De Wet. »

— L'Agence Reuter annonce de Johannesburg que les Boers se sont emparés dernièrement, près de Pelandsberg, de 60,000 têtes de bétail.

— Un télégramme de lord Kitchener, daté de Johannesburg, 29 décembre, dit que les Anglais faits prisonniers par les Boers dans l'attaque du camp du colonel Firman ont été relâchés et sont arrivés à Bethléem.

France. — Le *Journal* annonce que M. Santos-Dumont vient de partir pour Monte-Carlo afin de commencer les expériences préparatoires de la grande traversée qu'il veut tenter cet hiver. M. Santos-Dumont s'est décidé à effectuer, non pas la traversée de la Corse, mais bien celle de l'Algérie. Son moteur sera d'une force de quarante chevaux.

L'aéronaute emportera avec lui 300 litres d'essence, c'est-à-dire de quoi marcher pendant quinze heures.

— On vient de découvrir à Briadels, près de Saint-Georges-de-Luzerçon, et à la Montagne des Anglais, près de Saint-Affrique (Midi de la France), un immense cimetière de la période mérovingienne.

C'est à la suite d'un terrible ouragan qui se déchaîna dans cette contrée, en août dernier, que cette exhumation du temps passé a été faite, des terres et des rochers ayant été enlevés ou entraînés, mettant à nu de véritables merveilles.

Belgique. — On vient de découvrir un horrible assassinat à Sart-Donneux près d'Onay. La veuve Dujardin qui passait pour très riche et qui vivait seule, a été étranglée dans son lit. L'assassin l'a ensuite arrosée de pétrole et a mis le feu pour faire disparaître les traces de son forfait. Le vol a été le mobile du crime.

Italie. — Une dépêche de Brescia signale un duel mortel qui vient d'avoir lieu dans des circonstances extraordinaires entre deux officiers italiens nommés Verone et Scandone. La querelle était survenue au sujet d'un chien. Des propos malsonnants ayant été échangés, un duel au sabre fut reconnu nécessaire. Il eut lieu le lendemain et dura deux heures au bout desquelles aucun adversaire ne fut blessé. Les adversaires et leurs témoins allèrent alors déjeuner. Le duel fut ensuite repris et, quelques secondes après, Scandone reçut un coup à la tête qui le tua sur-le-champ.

Espagne. — Le fisc a trouvé moyen, paraît-il, de distinguer les billets faux d'avec les bons; mais un grand nombre de personnes ont été volées. Le gros lot de 5 millions a été gagné à Lérida. Les nombreux participants ont manifesté leur joie par d'indescriptibles réjouissances. Le lot de 3 millions a été en Portugal; celui de 2 millions à Madrid; celui de 500,000 fr. à Paris.

Les cigarières de Madrid avaient mis 45,000 fr. d'économies sur la loterie. On ne sait pas si ces pauvres filles sont rentrées dans leur argent.

Norvège. — Depuis mercredi, une tempête, accompagnée de neige, a sévi sur toute la Norvège méridionale, où l'on n'a pas souvenir d'un temps pareil. Tout le pays est sous la neige. Dans quelques endroits, la neige atteint six pieds de hauteur.

Nombre de maisons sont complètement ensevelies et n'ont pas encore pu être dégagées.

La circulation des trains est partiellement interrompue. Plusieurs trains ont été bloqués par la neige et des voyageurs ont dû rester 72 heures sans manger. 70 voyageurs sont restés dans l'un de ces trains et n'ont pu en être retirés.

Christiania est pour ainsi dire enseveli sous la neige.

Maroc. — Une trombe s'est abattue dimanche sur Saffi, couvrant la ville de trois mètres d'eau pendant dix heures. Tous les magasins de la rue principale ont été démolis et les marchandises ont été entraînées à la mer. Il y a eu plus de 200 indigènes noyés. La douane et les entrepôts ont complètement disparu; les dégâts sont énormes.

Etats-Unis. — Les Philippins ont attaqué dans l'île de Samar un détachement américain composé de 18 hommes. Sur ce nombre, 14 ont été tués ou blessés.

— Une dépêche de New-York annonce que Mme J. Stanford a fait un don de 150 millions de francs à l'Université de San-Francisco, en souvenir de son mari.

Par suite du don fait par Mme Stanford, l'Université de San-Francisco se trouve la plus riche du monde. Un architecte français a été chargé de construire une série de palais pour les collections et les cours.

— Une dépêche de New-York au *Daily Telegraph* annonce qu'une infirmière d'un hôpital de cette ville a été brûlée vive pendant qu'elle était déguisée en « père de Noël ».

République Argentine. — On télégraphie de Santiago : « Le bruit court que la révolution a éclaté à Buenos-Ayres. »

Colombie. — Une dépêche de Colon annonce que le chef révolutionnaire Marin, à la tête de 1600 hommes, a attaqué la ville de Honda sur la rivière Magualen; la garnison se composait de 430 hommes. Le combat, qui a duré de 6 h. du matin à 1 1/2 h. du soir, avait commencé près de la ville et s'est terminé à 9 milles au delà, près de Carasoles. Les troupes du gouvernement ont été victorieuses; il y a eu 400 tués.

CANTON DE FRIBOURG

Grand Conseil. — Vendredi, le Grand Conseil, après lecture du procès verbal, a passé à la validation des élections. A ce propos, M. Liechti a protesté au nom de la députation du Lac contre le système électoral qui nous régit et qui accorde aux oppositions qui forment le tiers du pays une représentation qui n'atteint que le huitième; il proteste aussi contre les libations électorales qui ont été pratiquées dans certains districts et contre la pression gouvernementale qui a certainement changé la véritable expression populaire. — M. Python proteste vivement, il parle de concessions offertes et refusées dans un district et revient avec la soi-disant pression exercée dans le Lac et l'histoire ridicule de la laiterie de Ried. M. Liechti dément nettement cette affaire. L'incident est clos et les élections validées.

On passe aux nominations constitutionnelles.

Président : Bulletins distribués et rentrés, 99; billets blancs ou nuls, 2; majorité, 50. M. Grand est nommé par 89 suffrages.

1^{er} vice président : Bulletins distribués et rentrés, 98; billet blanc, 1; majorité absolue, 50. M. Bise est nommé par 82 voix.

2^e vice président : Bulletins distribués et rentrés, 98; billets blancs ou nuls, 3; majorité absolue, 50. M. Genoud, Louis, est nommé par 62 suffrages.

Scrutateurs : Bulletins distribués et rentrés, 95; majorité absolue, 48. Sont nommés : MM. Blanchard, 94 voix; Villet, 94; Morard, Antoine, 83; Pfister, 90.

Second secrétaire du Grand Conseil : M. Ch. Grand est nommé par 87 voix sur 91 votants.

Commission d'économie publique : Bulletins distribués et rentrés, 93; majorité absolue, 47. Sont nommés : MM. Bise, par 86 voix; Chassot, 90; Grand, 84; Philipona, 83; Brugger, 90; Liechti, 66, et Reichlen, 87. Quelques voix éparses.

Commission des pétitions : Bulletins distribués et rentrés, 74; majorité absolue, 38. Sont nommés : MM. Gottofrey, par 73 voix; Dinichert, 68; Montenach, 71; Jungo, notaire, 72; Delatena, 73. Quelques voix éparses.

Commission des grâces : Bulletins distribués et rentrés, 65; majorité absolue, 33. Sont nommés : MM. Torche, par 64 voix; Schorro, 64; Weissenbach, 58; Raboud, 63; Perrin, 63.

* * *

Samedi matin, le Grand Conseil s'est rendu à la Collégiale de St-Nicolas où a été célébrée la messe dite du St-Esprit qui doit éclairer les députés pour le choix des membres du gouvernement.

A la sortie de l'église, le Grand Conseil, précédé de la Landwehr et d'un piquet de gendarmerie, s'est rendu à la salle des séances pour l'assermentation. Après celle-ci, il a été procédé à la nomination du Conseil d'Etat :

1^{er} scrutin : M. Théraulaz, élu par 84 voix sur 102 votants. M. Liechti 10, diverses voix éparses.

2^e M. Bossy, élu par 85 voix sur 102 votants. Voix éparses.

3^e M. Ch. Weck, élu par 88 voix sur 101 votants.

4^e M. Stanislas Aëby, élu par 77 voix sur 98 votants. M. Liechti obtient 12 voix.

5^e M. Python, Georges, élu par 92 voix sur 100 votants.

6^e M. Cardinaux, élu par 84 voix sur 98 votants.

7^e M. Louis Weck, élu par 84 voix sur 98 votants. M. Liechti, 10 voix.

Conseil d'Etat. — Séance du 30 déc. 1901.

— M. Georges Python est nommé vice-président du Conseil d'Etat pour l'année 1902.

— Le Conseil autorise M. Clément, Raymond, de et à Romont, porteur d'un diplôme fédéral de pharmacien, à exercer sa profession dans le canton.

— Il nomme au grade de 1^{er} lieutenant de cavalerie les lieutenants suivants : MM. Sarasin, Paul, à Genève; Spicher, Frantz, à Heitiwyl (Gain).

Mgr Deruz. — Mgr Deruz, évêque de Lausanne et Genève, est rentré à Fribourg mardi pour présider, le jour de Noël, l'office solennel à St-Nicolas. Le vénérable prélat avait passé plusieurs semaines dans une clinique de Lausanne, soigné par M. le Dr Marc Dufour pour une grave maladie des yeux. Sans être complètement guéri, Mgr Deruz peut cependant reprendre aujourd'hui ses occupations habituelles.

Très alerte encore, malgré ses 75 ans sonnés, l'ancien curé de Lausanne s'est plu, pendant son séjour dans cette ville, à revoir tous les sites qu'il avait admirés au cours de son ministère de 32 ans dans cette cité, et il s'est intéressé à tous les progrès réalisés depuis son départ, dit la *Feuille d'avis de Lausanne*.

Chance. — Nous apprenons que le dernier tirage au sort des obligations de la ville de Fribourg a favorisé M. F. Bossy, le célèbre lutteur de Payerne, tenancier du café du Grutli, qui a obtenu un lot de 3000 fr.

Noyée. — On a retiré, samedi matin, de l'étang de Seiry, le cadavre d'une jeune fille de la localité, qui avait disparu depuis la veille. La malheureuse, qui était âgée de 22 ans, donnait depuis quelque temps des signes de dérangement cérébral.

Vol.

à Guin, recommandé par le trou...

— Population des voleurs porte d'ont fait 140 fr. I bre d'ob dans les

Ince populati incendie maison rue de ces, les

Ve

Same cantonale de 40 stér 150 perch branches, 3 billons Rendez 12] L'

Ve

A vend marquées Pont-la- Adress à Bulle, do soir. M. Du des amat

VE

Vau lions sapi graphe, 20 tas ro ches.

Rendez forêt, cõ Rend- 15] L'

Ve

Foré credi 8 j rons et 7 Rend- Berthou

M

Pour signé ex

lain de 1 7 mères- dont 1 p qu'une c pieds de

9]

S

L'adm de la Gr fournitu qualité, courant

Adress tion : « S vier proc Bulle.

Lundi

à l'au

I

Invita

8]

du Grand Conseil : M. Ch. 87 voix sur 91 votants.
 omie publique : Bulletins dis-
 ; majorité absolue, 47. Sont
 par 86 voix ; Chassot, 90 ;
 83 ; Brugger, 90 ; Liechti,
 quelques voix éparses.
 titions : Bulletins distribués
 rité absolue, 38. Sont nom-
 par 73 voix ; Dinichert, 68 ;
 o, notaire, 72 ; Delatena, 73.

ices : Bulletins distribués et
 absolue, 33. Sont nommés :
 voix ; Schorro, 64 ; Weissen-
 ; Perrin, 63.

Grand Conseil s'est rendu à
 nicolas où a été célébrée la
 rit qui doit éclairer les dé-
 s membres du gouvernement.
 ise, le Grand Conseil, précédé
 un piquet de gendarmerie,
 des séances pour l'asserment-
 il a été procédé à la nomi-
 tation :

éranlaz, élu par 84 voix sur
 nti 10, diverses voix éparses.
 ar 85 voix sur 102 votants.

lu par 88 voix sur 101 vo-

by, élu par 77 voix sur 98 vo-

ent 12 voix.

orges, élu par 92 voix sur

lu par 84 voix sur 98 votants.

, élu par 84 voix sur 98 vo-

voix.

— Séance du 30 déc. 1901.

on est nommé vice-président

ur l'année 1902.

orise M. Clément, Raymond,

teur d'un diplôme fédéral de

rcer sa profession dans le

grade de 1^{er} lieutenant de ca-

nts suivants : MM. Sarasin,

her, Frantz, à Heitiwyl (Guin).

— Mgr Derusz, évêque de

, est rentré à Fribourg mardi

ar de Noël, l'office solennel à

Vol. — Le détousseur de l'hôtelier du Bœuf, à Guin, a renvoyé de Berne à son volé, sous pli recommandé, diverses valeurs nominatives dont il ne trouvait pas à se défaire.

— Pendant la nuit de Noël, tandis que la population de Villaz St-Pierre était à l'office, un ou des voleurs se sont introduits, en fracturant la porte d'entrée, dans la maison de la chapellenie et ont fait main basse sur une somme d'environ 140 fr. Ils ont dérobé, en outre, un certain nombre d'objets faciles à emporter qui se trouvaient dans les appartements.

Incendie. — Samedi soir, vers 10 heures, la population de Fribourg a été mise en émoi par un incendie qui s'était déclaré dans le galetas de la maison Kæser, boulanger, située au milieu de la rue de Lausanne. Alimentée par des fagots d'écorces, les flammes s'échappaient avec violence de la

toiture et les étincelles retombaient sur les toits des maisons voisines.

Toute la toiture de la maison et un logement situé sur le derrière ont été détruits par le feu ; les autres étages ont éprouvé des dégâts par l'eau.

On ne connaît pas la cause de cet incendie.

GRUYÈRE

Cercle des Arts et Métiers de Bulle.

Mercredi 1^{er} janvier 1902, à 8 heures du soir : Grande soirée familière.

LE COMITÉ.

Annonces. — Nous rappelons à l'honorable public que les annonces locales doivent de nouveau être remises directement au bureau de « la Gruyère ». Quant aux annonces de provenance étrangère au canton, il faudra les adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler.

N'oubliez pas les facteurs! — Nous prions la liberté de rappeler au public ces infatigables serviteurs de tout le monde, qui, pendant les 365 jours de l'année, accomplissent leur utile, mais pénible besogne.

Nous recommandons donc à nos lecteurs, quand ils dresseront la liste des étrennes à donner, de ne pas oublier les facteurs.

Chorale de Bulle. — La Chorale de Bulle prie ses membres actifs et passifs, ainsi que toutes les personnes bienveillantes qui seraient disposées à l'honorer d'un don en faveur de la tombola de l'Association des chanteurs de la Gruyère, dont le tirage est fixé au 16 janvier, de bien vouloir l'adresser au plus tôt à M. Edouard Glasson, caissier, ou à tout autre membre du comité.

Elle exprime d'ores et déjà toute sa reconnaissance aux généreux donateurs.

Vente de bois.

Samedi 11 janvier, dans la forêt cantonale de Boulegres, vente publique de 40 stères sapin, 3000 fogots, 250 lattes, 150 perches, 40 poteaux chêne, 12 tas de branches, 5 tas de rondins, 1 bille chêne, 3 billons sapin et 3 carrons.

Rendez-vous, 9 1/2 heures, tni'erie de Bulle. 12] L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

Vente de bois.

A vendre, par soumission, 33 planches démarquées dans la forêt de Richebornet, à Pont-la-Ville.

Adresser les offres à M. Anfrey, notaire, à Bulle, jusqu'au 4 janvier 1902, à 6 heures du soir.

M. Duriaux, forestier, est à la disposition des amateurs pour leur montrer les bois. [13]

VENTE DE BOIS

Vaucens : Samedi 4 janvier : 125 billons sapin, 8 carrons, 50 poteaux pour télégraphe, 37 poteaux chêne, 30 stères sapin, 20 tas rondins, 29 tas lattes et 13 tas branches.

Rendez-vous, 9 1/2 heures, à l'entrée de la forêt, côté de Bulle. 15] L'Inspecteur-forestier de la Gruyère.

Vente de bois.

Forêts de la ville de Bulle : Mercredi 8 janvier prochain : 350 billons, 50 carrons et 70 moules.

Rendez-vous à 9 heures précises au Rio-Berthoud, avec sac garni. Le Secrétariat communal.

Mises de bétail.

Pour cause de cessation de bail, le sousigné exposera en vente, par voie de mises publiques, le mardi 7 janvier, dès les 10 heures du matin, devant son domicile à Sorens, 1 jument de 12 ans, 1 pouliche de 18 mois, 1 poulain de l'année, 1 jeune taureau de 8 mois, 7 mères-vaches, 6 taurins, 2 brebis, 3 truies dont 1 portante et 1 avec les petits, ainsi qu'une certaine quantité de chédail et 10,000 pieds de foin. Paiement à terme.

L'exposant : François TORNARE, fermier, Sorens. 9]

Soumission.

L'administration de l'hôpital du district de la Gruyère, à Riaz, met en soumission la fourniture de 15 moules foyard, première qualité, livrable et rendu à domicile dans le courant février-mars.

Adresser les soumissions, avec la souscription : « Soumission hôpital », d'ici au 10 janvier prochain, au secrétaire Aug. Barras, à Bulle. [5]

Lundi 6 janvier, jour des Rois :

Cassée

à l'auberge du Pont, Corbières.

Bonne musique.

Invitation cordiale. 8] Victorine MOULLET

Grande salle de l'hôtel du Sapin, Charmey.

Les 1^{er}, 5 et 12 janvier, bureau à 2 1/2 et à 7 1/2 heures, rideau à 3 et à 8 heures :

PREMIÈRE PARTIE
 La charmante opérette
 Les Deux Turenne,

par Luigi BORDÈSE.
 18 personnages. — Tableau vivant.

SECONDE PARTIE

LES QUATRE PRUNES

Pièce bouffonne à 2 personnages.

Costumes de la Fabrique suisse de costumes, Bâle. H[20]

Invitation cordiale.

Fourneaux. Potagers.

Grand choix de fourneaux en castelles et en fer, garnis en molasse, ainsi qu'un grand nombre de potagers de toutes dimensions, prêts à livrer, à très bas prix.

TRAVAIL GARANTI
 Atelier de serrurerie G^{ve} Wehner,
 BULLE, à côté de l'hôtel de l'Écu, BULLE 17

J'ai l'honneur d'aviser le public de la ville et de la campagne que je viens d'ouvrir dans la maison de M. Breuchaud (Télégraphe), à Bulle, un

Magasin de COMESTIBLES et de VOLAILLE

Salami, Salametti, Thon, Sardines, Merlu, etc. — Fruits étrangers.

Par des marchandises de premier choix et des prix très modérés, j'espère mériter la confiance que je sollicite. 11

Emile Simoncini.

Cadeau utile pour étrennes.

Achetez à la fabrique même vos parapluies si vous voulez être bien servis et à bon marché.

Chez TOBIE BEC, Grand'rue 32, BULLE

Grand choix de parapluies depuis 1 fr. 25.

Parapluies coton ordinaire depuis 1 fr. 75 ; coton extra, depuis 2 fr. 80.

Parapluies satin ang'ais 4 fr. 80 ; mi-soie, 4 fr. 50.

Parapluies Gloria (laine et soie), satin de Chine et pure soie, en manches riches et argent contrôlé. [3]

LE CHOCOLAT DES CONNAISSEURS
 CHOCOLAT DE VILLARS
 Chocolat fin, au lait. Marque DE VILLARS
 Chocolats fondants, fins. Marque DE VILLARS
 Cacao soluble. Marque DE VILLARS
 Desserts fins DE VILLARS. — Noisettes. — Pralinés, etc.
 EN VENTE PARTOUT
 Fabrique de chocolats fins DE VILLARS
 FRIBOURG (Suisse).

Avis et recommandation.

La sousignée informe l'honorable public de la ville et de la campagne qu'elle s'est établie à Bulle, ancien magasin de M. P. Michel, place du Petit-Marché.

Tissus en tous genres.
 Nouveautés pour robes. Draperie.
 Toiles, cotonnes, etc.

ÉPICERIE ET MERCERIE H[22]

Marchandises fraîches et de très bonne qualité à des prix modérés.

Claire MORAND

Lundi 6 janvier, jour des Rois :

CASSÉE

à l'Auberge Neuve, La Roche.

Invitation cordiale. 7] Joseph TINGUELY, aub.

Le jour de l'An :

CASSÉE

à l'auberge du CHEVAL-BLANC,

VUADENS

Invitation cordiale. DEILLON, aubergiste.

Dimanche 5 janvier :

Cassée

à l'auberge de la CANTINE,

Avry-dev.-Pont.

Invitation cordiale. 21] NICOLET, aub.

F. RIBES, BULLE.

Vente de marcs bonnes qualités à 60, 80 cent., 1 fr. et 1 fr. 50 le litre.

Cognacs à fr. 1.50, 2.—, 2.70 et 4.— le litre, ainsi que de

gentiane, kirsch, chartreuse, bitter, rhum, absinthe,

malaga, madère, xérés, oporto, etc., etc.

Par quantités, fort rabais. 18

Brasserie du Midi.

Pendant les prochaines fêtes : EXCELLENT

Bookbier, Tripes, Wienerli,

Choucroute, etc. BONS VINS

Se recommande : G. SAUER, anc. brasseur. 2]

N'achetez pas de chaussures

avant d'avoir vu le grand catalogue illustré avec 200 gravures de la

Maison d'envoi Guillaume Graeb, à Zurich.

Le catalogue sera expédié gratis et franco.

Il capédie contre remboursement :

Souliers pour filles et garçons, très forts, N^{os} 26 29 à fr. 3.50

N^{os} 30 35 à fr. 4.50

Pantoufles en canevas pour dames à fr. 1.90

Bottes de feutre pour dames, semelles en feutre et en cuir à fr. 3.—

Souliers à lacer pour dames, très forts, à fr. 5.50

Les mêmes, plus élégants, avec bouts, à fr. 6.40

Bottines à lacer pour hommes, très forts, à fr. 7.80

Les mêmes avec bouts, élégants, à fr. 8.25

Souliers d'ouvriers, très forts, à fr. 5.90

Echange de ce qui ne convient pas.

Rien que de la marchandise garantie solide. Service rigoureusement réel.

La maison existe depuis 20 ans.

On demande pour de suite une personne tranquille pour faire un petit ménage. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, Bulle. [24]

3000 pieds de foin première qualité à vendre à distraire, chez François Fragnière, à Gamefens. [6]

Grande Brasserie & Beauregard

présente à toute son honorable clientèle
ses meilleurs souhaits de nouvelle année.

A tous mes clients
de la ville et de la campagne
MES MEILLEURS VŒUX
de bonheur et de prospérité.
EUGÈNE WÆBER
camionneur, à Bulle.

Nos vœux les plus sincères
à nos honorables clients et connaissances,
à l'occasion de la nouvelle année.
F.-R. DELOSÉA
Atelier de lavage chimique et dégraissage,
Avenue de la Gare 5, Fribourg.

J. WEILLER
A la Belle Jardinière
FRIBOURG
présente ses meilleurs vœux de bonne année
à tous ses amis et clients
de la ville et de la campagne.

OSWALD GEX
HOTEL DE VILLE
BULLE
présente à tous ses amis, clients
et connaissances
ses meilleurs vœux de nouvelle année.

MES MEILLEURS VŒUX
DE BONNE ANNÉE
à tous mes amis, clients et connaissances.
ISIDORE SEYDOUX
Hôtel du Cheval-Blanc, Bulle.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE
à tous mes amis, clients et connaissances.
Pierre Morand,
liquoriste, Bulle.

MARTIN MORAND
Auberge du Tir, Bulle,
adresse à tous ses clients et amis
ses meilleurs vœux de nouvelle année.

MES MEILLEURS VŒUX
DE NOUVELLE ANNÉE
à tous mes amis, clients et connaissances.
V^{ve} J. Decroux,
Café de la Gare, Bulle.

A. Corninboeuf,
distillateur, à Bulle,
présente à ses amis et clients
ses meilleurs vœux
de nouvelle année.

Bonne et heureuse année
à tous mes clients, amis et connaissances.
J. Brulhart-Favre,
Hôtel des TROIS-COURONNES, Bulle.

La Brasserie COLLAUD, à Bulle,
adresse ses meilleurs vœux de nouvelle année
à toute son honorable clientèle.

Bonne et heureuse année
à tous mes clients, amis et connaissances.
E. MARTHE
CAFÉ INDUSTRIEL, BULLE

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE
à tous mes clients, amis et connaissances.
Guillaume Sauer-Cosandey,
Brasserie du MIDI
BULLE

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE
à tous mes clients et amis.
J. EBERHARDT
charcutier, à Bulle.

MES MEILLEURS VŒUX
DE NOUVELLE ANNÉE
à tous nos clients et amis.
Alph. BOUCHET
Café Fribourgeois, à Bulle,

Bonne et heureuse année
à tous mes clients et amis.
F. RIBES
HOTEL DE LA CROIX-BLANCHE, BULLE

A tous mes clients et amis,
MES MEILLEURS VŒUX
de bonheur et de prospérité.
Alfred Cosandey,
représentant en vins.
CAFÉ DU TILLEUL Bulle.

CH. MOREL
LIBRAIRIE - PAPETERIE
BULLE
présente à tous ses clients et amis
ses meilleurs vœux de nouvelle année.

MES MEILLEURS VŒUX
DE NOUVELLE ANNÉE
à tous mes clients et amis.
J. GRAND
Café du Tivoli, Bulle.

M. MICHEL MOULLET
négociant, à Avry,
présente ses meilleurs vœux de nouvelle année
à ses amis, clients et connaissances.

Monsieur et Madame RUFFIEUX
à la CROIX-BLANCHE, Corbières,
adressent à leurs clients, amis et connaissances
leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année.

Bonne et heureuse année
à tous mes clients et amis.
JOSEPH SEYDOUX
poëlier-fumiste, Bulle.

Jeune homme
de 16 à 17 ans, de bonne conduite, est de-
mandé pour entrer de suite comme aide dans
une laiterie.
S'adresser à M. G. Pipoz, laitier, Cortail-
lod (canton de Neuchâtel). [1
A vendre :
Faute d'emploi, deux bons fourneaux
et une vitrine. S'adresser à l'agence Haa-
senstein & Vogler, à Bulle. [10

M. Schnew...
VING...
ABON...
Suisse...
Etranger...
pay...
Prix de...
On s'a...
bure...
L...
Chez...
du froid...
rapport...
d'observ...
pas dire...
Et pour...
de froid...
Ce n'est...
possible...
thermon...
zéro! >
ces imp...
ture n'a...
Il y a...
l'appari...
venir la...
sont en...
froid, co...
Ce sont...
ladives...
Il est...
impressi...
Il a fr...
froid qu...
que rigo...
Le ther...
sonnes...
froid et...
Le th...
la temp...
Mais no...
tes, nou...
une gran...
bles qui...
les millie...
FE...
Le...
A parti...
ecour le...
Hedwige...
ange folâ...
devenir m...
rêves...
La fian...
Pierre No...
Eh! oui...
svelte et g...
Solla, ap...
Berloz! O...
bien sou...
rabattu. E...
agitaient...
par une ré...
traits sav...
D'aillen...
mières heu...